CEPICI
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N° 065194

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHANCELLE IMMACULÉE MARIE ANGE » en abrégé « C.I.M.A SARL »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO BAOULE 1 EXTENSION, Lot 547, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 15/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHANCELLE IMMACULÉE MARIE ANGE » en abrégé « C.I.M.A SARL »

Objet : achat et vente de marchandises diverses.
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO BAOULE 1 EXTENSION, Lot 547, Ilot 42

Dirigeant(s) : Mlle YOBOU MARIE-ANGE FLORA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08351 du 30/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41478/GTCA/RC/2021 du 30/12/2021

Pour Avis

Le CEPICI